

Un **Prix spécial « Liaison école/collège »** récompensera les productions d'une classe de CM2 associée à une classe de 6<sup>ème</sup>

Les inscriptions se font directement par courrier électronique avant le 1<sup>er</sup> juillet auprès de la DAAC : daac@ac-noumea.nc

Les travaux devront être déposés au vice-rectorat (DAAC) **avant le 30 septembre 2015**. Une note complémentaire précisera les déplacements du jury chargé d'évaluer les productions visuelles.

Une exposition mobile de 12 panneaux sous forme de citations travaillées graphiquement est à la disposition des enseignants au Centre de Documentation, le CDPNC.

Je vous remercie de bien vouloir largement diffuser cette information.



Délégué Académique à  
l'Action Culturelle  
(DAAC)

VICE-RECTORAT  
DE NOUVELLE-CALÉDONIE  
BP. G4 - 98848 Nouméa Cedex